



Réunion du Conseil Municipal du 31 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le 31 janvier à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation 23/01/2018

Présents : Mesdames Claudine COURT, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rose Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Ginette KANOOU, et Messieurs René HRYNIOW, Bernard JARDY, Guy BEAU, Michel GIRAUD .

Excusés : Isabelle BAPTISTE (pouvoir à Ginette KANOOU), Nadège OLLIER (pouvoir à Stéphanie GARNIER), André TARDY (pouvoir à René HRYNIOW)

Arrivée de monsieur André TARDY à 20 h 30.

Absents : Emmanuel DIDIER

Secrétaire : Guy BEAU

1 Approbation du compte rendu de la séance précédente du 6 décembre 2017.

Quelques corrections ont été apportées. Le compte rendu corrigé a été approuvé à l'unanimité.

2 Adhésion SAGE proposée par SIEL :

Madame le Maire propose l'adhésion au SAGE (Service d'Aide à la Gestion de l'Energie). Pour l'étude du dossier de mise en place de la domotique et de l'éclairage de la salle des sports, cette adhésion donne des points supplémentaires pour l'obtention des subventions nécessaires. Elle permettra l'étude des consommations pour nous permettre une meilleure gestion et prise en compte pour faire des économies d'énergie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Adhésion EPAT (Etude Prospective d'Aménagement des Territoires) proposée par le SIEL :

Cette adhésion est inutile car la mission a été reprise par Loire Forez Agglomération donc non renouvellement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3 Adhésion à la dématérialisation des actes :

Madame le maire demande que soit renouvelé l'adhésion à la dématérialisation des actes pour une période de 5 ans avec le département de la Loire..

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4 **Reste à réaliser sur investissement :**

Madame Gisèle Méloni présente les reports ou non des différents postes budgétaires
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les reports comptables.

5 **Adressage avec reprise du point n°6 du Conseil Municipal du 6 décembre 2017:**

Monsieur René Hryniow présente le tableau d'adressage des noms de rue. L'allée des
Chênes a été rebaptisée par Loire Forez Agglomération par erreur, celle-ci retrouvera son
nom d'origine.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la dénomination des voies et valide le tableau
d'adressage de la commune.

6 **Questions diverses.**

- Organisation de la décoration des transformateurs Edf par les jeunes de l'association des
Chambons en passant une convention entre ENEDIS et la mairie.

- le responsable de l'hélicoptère du SMUR a pris contact avec la mairie pour envisager
l'atterrissage sur le terrain de foot. Les frais d'installation des aménagements nécessaires
seraient de 2550 € et de 250 € pour l'abonnement annuel.

Ce dossier est à l'étude à Loire Forez Agglomération. Il faut donc attendre une mutualisation
avec d'autres communes avant de signer la convention.

- Le dossier éolien est à l'étude dans le cadre du PLUi, une présentation en a été faite par
Jérôme Peyer, délégué LFA.

Prochain conseil le mercredi 21 mars 2018

La séance est levée à 22 heures